



LÉGATION DE SUISSE
AU MAROC

RABAT, le 28 décembre 1957.

12, Rue d'Ouezzane
Téléphone 24695
Boîte postale 169

Réf.: H.2.a. - No 17 - T/k

Monsieur Max P e t i t p i e r r e,
Conseiller fédéral,
Chef du Département politique fédéral,
B e r n e.

Monsieur le Conseiller fédéral,

En cette fin d'année, je voudrais vous donner un aperçu de la situation au Maroc et de la position que ce pays occupe maintenant sur le plan international.

Pour juger objectivement de l'évolution, il faut se rappeler dans quelles conditions les Marocains ont pris en mains la direction du pays, il y a deux ans à peine : manque d'expérience, manque de cadres, d'argent; fuite des capitaux étrangers (et même marocains), lutte entre partisans, terrorisme solidement installé dans les villes et à la campagne, bandes armées incontrôlables appelées audacieusement "armée de libération", carence d'autorité après le transfert des pouvoirs régionaux, hostilité des éléments français réactionnaires, opposition sourde de milieux indigènes encouragés par ces éléments français et les partisans du Glaoui, méfiance des tribus berbères du Sud, agitations des organisations et milieux ouvriers, propagande intense du Caire invitant au fanatisme et à l'action vis-à-vis de l'étranger, même après la déclaration de l'indépendance. A cela s'ajoutait la misère du peuple à la suite de récoltes en partie détruites ou sabotées.

Relativement peu de temps après le retour du Sultan de Madagascar et de Paris et pendant que les bases de l'indépendance marocaine s'élaboraient, le pays commençait à s'organiser quand arrivèrent, en octobre 1956, les événements de Meknès qui provoquèrent une nouvelle et grave tension entre la France et le Maroc et qui laissèrent dans la colonie européenne un souvenir de cruautés et d'amertume tel que même les amis des Marocains furent découragés. Peu à peu cependant, on a réalisé que cette action déplorable dirigée contre la France ne représentait pas un grand mouvement populaire xénophobe, mais qu'elle était due à l'agitation créée par l'affaire de l'avion qui devait ramener les leaders algériens invités à Rabat par Mohammed V, ainsi que par les fausses nouvelles de la radio (toujours les mêmes sources) qui disait et répétait que les légionnaires étaient en train de massacrer la population marocaine dans la médina de Meknès.

...

Dodis



Depuis ces événements, en une année, la situation s'est stabilisée et l'on peut aujourd'hui constater les progrès suivants :

Sur le plan intérieur, l'ordre a été complètement rétabli. Le terrorisme a disparu, la plus grande partie des éléments incontrôlés appelés "armée de libération" a été absorbée par l'armée royale qui, déjà, représente une force disciplinée d'une tenue parfaite et d'un équipement complet. L'administration civile a été organisée de façon à faire respecter l'autorité, les gouverneurs marocains ont remplacé les chefs de région français, les caïds et super-caïds sont choisis non pas d'après leur appartenance aux tribus de la région, mais d'après leurs aptitudes. Appuyés par les déclarations et recommandations du Souverain diffusées dans tout le pays, ils ont su non seulement rétablir l'autorité et la sécurité, mais encore faire comprendre aux fellahs où était leur véritable intérêt, c'est-à-dire de travailler avec et pour le colon qui leur assurait leur gagne-pain. Les luttes partisans continuent sur le papier; les discussions sont parfois vives au sein de l'Assemblée nationale consultative, mais les bagarres dans les villages ont cessé. L'Istiqlal, avec quelques modérés tolérés dans le Gouvernement grâce à l'influence du Roi, mène actuellement la barque activement, intelligemment, inspiré, pour l'instant, d'un souci national si grand qu'il s'incline en toute chose devant la popularité et la sagesse de Mohammed V.

Le transfert des pouvoirs s'est effectué dans l'ensemble sans heurts. Celles des conventions qui ont pu être signées ont été appliquées sans trop de difficultés. Un certain nombre de conseillers ou de magistrats français est resté au Maroc. D'autres Français sont venus remplacer leurs prédécesseurs. Peu à peu, les Marocains prennent les places qui leur reviennent: fonctionnaires, juges, employés. La gendarmerie, formée sous direction française, est maintenant marocaine et opère très correctement. Les services de sécurité et de la circulation occupent encore un certain nombre de Français, sous direction marocaine bien entendu.

Un facteur qui a considérablement contribué au retour de l'ordre est la création de l'armée royale marocaine. Elle est due principalement au Prince Héritier, Chef d'Etat-Major des Forces armées royales qui a su, à un moment délicat (et quoi qu'en dise M. Pierre Béguin), faire comprendre aux forces dites de libération qu'elles devaient se soumettre à l'autorité royale et cesser une activité indépendante et désordonnée. La discipline de cette petite armée est remarquable. Elle comprend trente mille hommes, de l'artillerie avec des canons de 75 et 105, des unités de DCA, des chars français, des parachutistes. Il n'y manque que l'aviation. Au défilé de ce printemps déjà, le représentant de la France, qui avait commandé des Marocains pendant la guerre, m'a dit que c'étaient des combattants remarquables et, au défilé de Fez, le 16 novembre dernier, l'Ambassadeur de France s'est exprimé dans le même sens, les qualifiant de meilleures troupes de l'Afrique. Il est vrai qu'elle comprend aussi des éléments formés à St-Cyr.

Sur le plan de l'unification du pays, la question de Tanger ainsi que le transfert des pouvoirs dans l'ancienne Zone espagnole ont

été réglés sans difficulté. Il reste à résoudre la question des territoires occupés par l'Espagne au Sud-Ouest du Maroc, question qui a, comme vous le savez, jeté une ombre sur la traditionnelle amitié hispano-marocaine.

Sur le plan extérieur, le Maroc s'est très rapidement et habilement incorporé dans la configuration internationale. La convention diplomatique avec la France d'abord, l'Espagne ensuite, lui a permis d'établir, à partir de 1956, des relations diplomatiques (encore restreintes du côté marocain à cause du manque de cadres); un accord avec la France ne l'empêche plus maintenant de conclure des accords commerciaux; le statut de Tanger a été réglé, comme nous venons de le dire, avec les signataires de l'Acte d'Algésiras, mais ce sont surtout l'adhésion du Maroc aux organisations internationales et son admission à l'ONU qui ont renforcé sa position. L'autorité souriante mais efficace de Mohammed V, ses directives mesurées, son prestige croissant, les voyages et les relations personnelles des membres du Gouvernement avec les représentants diplomatiques; les déclarations intelligentes et pondérées faites à maintes occasions par le Souverain, le Prince héritier, les ministres, déclarations qui dépassent le cadre de simples tentatives d'apaisement, ont fini par inspirer une certaine confiance en ce Maroc nouveau qui, après des soubresauts et des crises de croissance, semble conscient du rôle qu'il peut jouer et qu'attendent de lui les uns pour des raisons politiques, les autres pour des raisons économiques et d'établissement. Il reste toutefois des problèmes importants à résoudre dont un des principaux est actuellement la situation économique, problème qui se pose tout naturellement dans un pays sous-développé (malgré l'oeuvre de la France dans certains domaines). L'économie du Maroc a, durant le Protectorat, été axée sur la France. Une transformation est maintenant nécessaire. A côté des réalisations européennes, il s'agit de développer le marché indigène de neuf millions de Marocains dont 80 % vivent encore en circuit fermé. Le Maroc aurait besoin de larges crédits pour organiser cette nouvelle structure économique. Il s'est tourné d'abord vers l'Amérique qui a laissé entendre qu'elle ne comptait pas se substituer à la France, mais était disposée à accorder à Rabat des crédits complémentaires. C'est donc à Paris qu'on est revenu et la signification du terme "interdépendance" que l'on n'aimait plus beaucoup entendre au Maroc a bien retrouvé sa notion quand on a vu que le Maroc ne pouvait se détacher de la zone franc et éprouvait dernièrement encore les plus grandes difficultés à se détacher du franc français. Toutefois, de nouveaux investissements sur le plan privé sont activement recherchés ailleurs. Après certaines hésitations, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne (cette dernière sous forme d'achat de terres et de fermes) s'intéressent de plus en plus au développement du pays. Les U.S.A., à côté des crédits complémentaires accordés au Maroc, contribuent largement à une aide efficace par l'envoi de vêtements et d'outils pour la construction de la "Route de l'Unité" et des facilités pour la réalisation du plan "Labour".

En présentant le Bilan de la Banque d'Etat du Maroc au Souverain, le directeur général de cette banque a eu des mots très élogieux sur la gestion des finances marocaines. Je le connais trop bien pour croire un instant qu'il a voulu "enjoliver" la situation. La Banque Franco-Suisse, à Casablanca, me confirme que la fuite des capitaux s'est arrêtée et qu'on

constate même un lent retour de fonds et un intérêt croissant au développement de certaines industries. Les rapports avec l'U.M.T. (la troisième force), qui avaient souvent troublé et inquiété les industriels européens, se sont sensiblement améliorés.

Une étape importante reste à réaliser : la Convention d'établissement à signer entre le Maroc et la France. Elle assurera la position des Français au Maroc, résoudra la question importante des terres dites "lots de colonisation" et sera une base pour le traité d'établissement qui devra être conclu entre le Maroc et la Suisse.

Plusieurs ombres au tableau ne se sont pas encore dissipées. Une des principales est la question des indemnisations réclamées par les sinistrés des troubles terroristes, question pour laquelle les pays intéressés ne cessent d'intervenir. Un dahir doit paraître prochainement. Il faut espérer que satisfaction sera donnée sur ce plan, vu le désir maintes fois exprimé par le Roi et les autorités marocaines de voir les colonies étrangères continuer leur activité dans le pays. Une autre difficulté est la lenteur avec laquelle les autorités marocaines, d'une façon générale, réagissent aux démarches faites, aux propositions ou suggestions soumises, souvent dans leur propre intérêt. Et non sans hésitations, méfiance réciproque et tâtonnements se créent certains liens d'association culturelle et économique pourtant indispensables.

Mais en faisant le bilan, la situation peut être qualifiée de relativement satisfaisante et encourageante. Ce sont certainement les rapports franco-marocains qui restent encore le baromètre de l'atmosphère. Ils sont actuellement aussi réjouissants que possible. M. Parodi, qui m'a demandé mon feeling à ce sujet, m'a dit qu'il estimait devoir et pouvoir faire confiance aux Marocains dans les grandes lignes. Il espère arriver à vaincre, au mois de janvier, tous les obstacles qui rendent difficile la Convention d'établissement. Ce n'est pas, en effet, en critiquant constamment les erreurs commises des nouveaux dirigeants que l'on fait quelque chose de constructif. Et si l'on veut maintenir une présence effective française et européenne au Maroc, c'est en aidant par tous les moyens les éléments relativement modérés que l'on y arrivera, qu'on encouragera le Maroc dans ses tendances actuellement occidentales et qu'on fera taire certaines velléités de l'intérieur et de l'extérieur à remplacer l'influence française et occidentale par d'autres influences.

Sans sous-estimer les problèmes et difficultés qui subsistent au Maroc comme dans tous les pays en crise de croissance, on peut apprécier, semble-t-il, la maturité avec laquelle les dirigeants marocains actuels, le Roi en tête, s'efforcent d'organiser le pays, à l'exemple de nos contrées civilisées, et se refusent à suivre la xénophobie, l'orientation et le débordement inconsidérés que manifestent d'autres jeunes nations libérées ces derniers temps.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre de Suisse:

